

ASSOCIATION SPORTIVE - Année scolaire 2023/24

Il existe au sein du collège une Association Sportive (unss) ouverte à tous les élèves quelque soit leur niveau. Cette association fonctionne comme un club multisports. L'inscription à l'AS permet de pratiquer tous les sports proposés : sports individuels et collectifs, sports de plein air, activités de compétition ou de découverte...

L'organisation de la pratique se fait à deux niveaux : rencontres inter-établissements et intra-muros. Les séances intra-muros ont lieu le lundi de 12h45 à 13h40 pour les 4^{ème}/3^{ème} , le mardi de 12h45 à 13h40 pour les 6^{ème}/5^{ème}. Le mercredi de 12h45 à 14h30 (entraînement toutes catégories en intra-muros) ou 12h45-17h00 (rencontres inter établissement ou sorties découverte...). L'encadrement des activités est assuré par les professeurs d'EPS du collège, Mme Coubel et M Senot. Pour faire partie de cette association, chaque élève doit être licencié et pour cela, il doit fournir à son professeur d'EPS les pièces suivantes :

✓ 1 autorisation des parents – représentants légaux de l'élève

1 cotisation annuelle de 25€ pour 1 enfant, 46€ pour 2 enfants et 60€ pour 3 enfants (chèque à l'ordre de « AS du collège Jules Grévy » ou espèces / un tee-shirt personnalisé offert à tout nouvel adhérent) pour la pratique libre toute l'année

Ou 1 cotisation annuelle de 12€ pour la pratique intra-muros uniquement (pas de tee-shirt offert)

Cocher la case voulue

Rq : LE CERTIFICAT MEDICAL N'EST PLUS OBLIGATOIRE (depuis l'adoption de la nouvelle loi de modernisation de notre système de santé du 26-01-2016)

AUTORISATION PARENTALE À REMETTRE AU PROFESSEUR D'EPS

Je soussigné,

Demeurant à (adresse)

Autorise l'élève

Classe de **né le**

A faire partie de l'AS du collège Jules Grévy. En outre j'accepte que les responsables de l'association sportive et de l'unss autorisent en mon nom une intervention chirurgicale en cas d'urgence. Par ailleurs, j'ai pris connaissance de garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS.

Fait à Le

Signature